

Appel à préqualification et évaluation technique

CONSTRUCTION DES SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE A SAKE ET BWEREMANA DANS LE NORD DU KIVU DANS LE CADRE DU PROGRAMME 'SWAP-PED'

Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt :

MC DRC 001 2026

Date de clôture : 19 mars 2026 à 16h00 (Goma)

1. Introduction

Il s'agit d'un appel à préqualification pour les entreprises de travaux de construction qui souhaitent être évaluées en vue de recevoir de futurs appels d'offres pour la conception et la construction.

1.1 Description de la passation de marché

Les déclarations de qualification doivent être élaborées en stricte conformité avec la présente demande et doivent être évaluées de manière transparente par un comité d'examineurs, conformément aux critères d'évaluation fournis.

L'objectif de cet appel d'offres de préqualification est de présélectionner des fournisseurs pour divers marchés futurs de Mercy Corps.

La préqualification se fera par l'évaluation technique et administrative des entreprises de construction nationales et régionales pour la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau prévues sur les sites de Sake-Bweremana dans le cadre du projet SWAP-PED.

Sake, Bweremana et d'autres agglomérations concernées par le projet notamment Kirotshe, Bishange Shasha et Minova sont indépendants avec des adductions d'eau potable (AEP) indépendantes mais dans la même localisation géographique. Seules les entreprises nationales et/ou régionales présélectionnées seront contactées pour soumissionner leur offre financière dans le cadre d'exécution de travaux de construction sur ces AEP, le contrat étant alors attribué à l'offre la plus économique et la plus techniquement responsable.

Les manifestations d'intérêt doivent être préparées en stricte conformité avec cet appel à préqualification (AP) et seront évaluées de manière transparente par un comité de sélection, conformément aux critères d'évaluation qui y sont stipulés.

Les fournisseurs qui se verront attribués des appels d'offres ultérieurs devront fournir des garanties de soumission et des garanties de bonne exécution, conformément aux documents de ces appel d'offres.

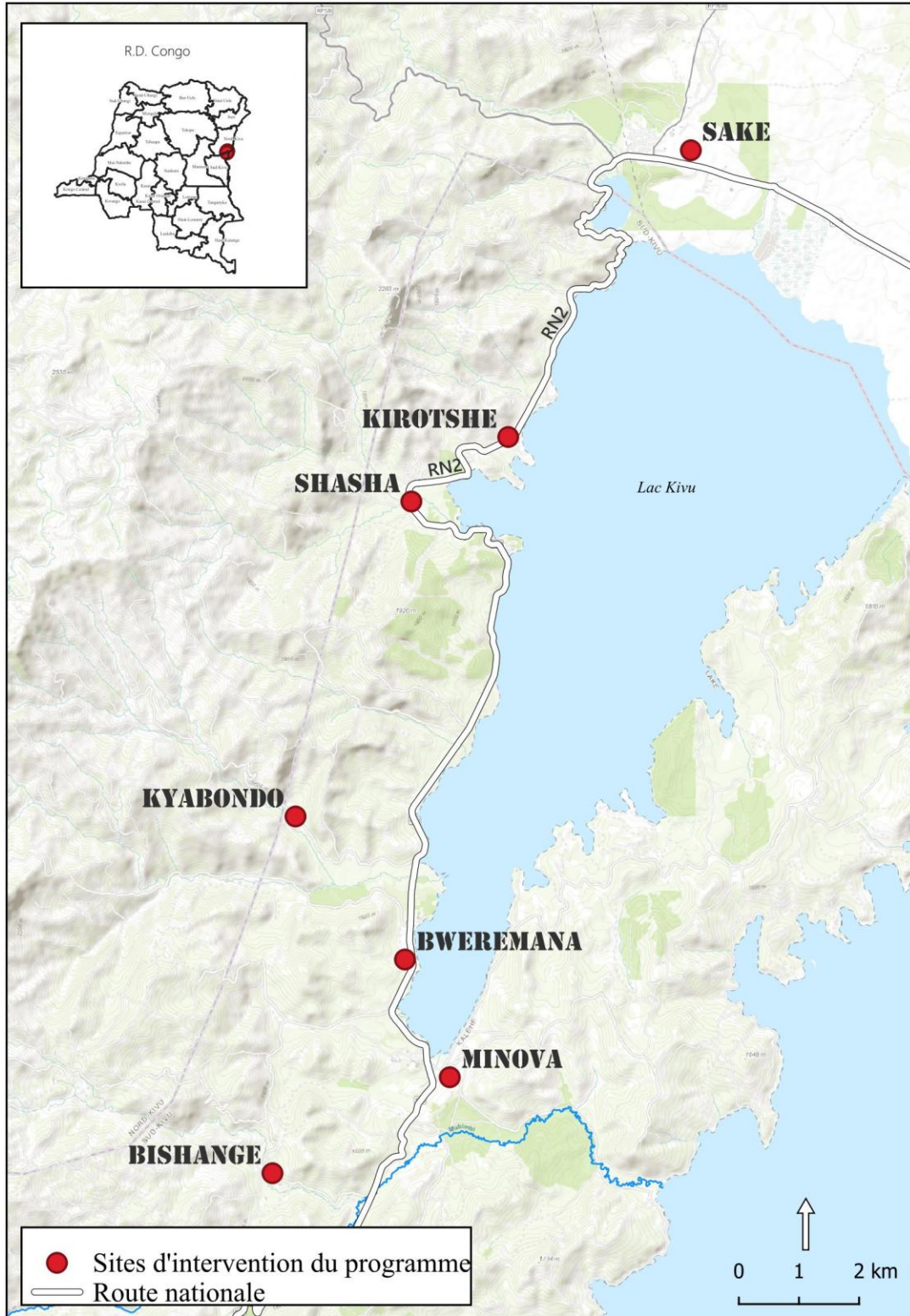
1.2 Description générale des activités d'achat proposées

12.1 Localisation des sites

Les zones principales d'intervention concernent les agglomérations de Sake, Kirotshe, Shasha, Bishange, Bweremana et Minova, situées respectivement le long de l'axe routier Goma – Masisi et Goma – Minova, et jouant un rôle de pôles de services pour leurs zones périphériques. Ces localités connaissent une forte pression démographique liée aux déplacements de populations et présentent des besoins accrus en infrastructures d'eau potable fonctionnelles et durables. Ces sites se trouvent à environ 50 km ou moins de la ville de Goma, d'où seront menées toutes les opérations de coordination.

Les travaux couvriront l'ensemble des sites d'intervention sélectionnés, en tenant compte des études réalisées et tous les autres aspects géographiques, hydrologiques, démographiques et

environnementaux, proposés dans la conception finale, afin d’avoir des infrastructures adaptées et durables répondant aux besoins spécifiques de chaque zone et de chaque axe. Voir ci-dessous la carte de localisation du projet.



Carte de localisation du projet

TDR de l'AP pour la préqualification des entreprises de construction pour le site de Sake-Bweremana pour SWAP-PED

12.2 Consistance des travaux

Les travaux de construction et/ou de réhabilitation prévus sont similaires mais détaillés ci-dessous selon les différents sites d'intervention, à savoir le projet d'adduction d'eau potable à Sake, Kirotshe, Shasha, Bishange, Bweremana et Minova. La finalisation des études de conception détaillées est en cours et les détails définitifs des travaux de construction retenus ainsi que le périmètre réel d'intervention sera partagé lors de la Demande de Proposition Financière uniquement pour les soumissionnaires ayant réussi la phase d'évaluation technique dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt pour la préqualification des entreprises.

(i) Travaux prévus sur les AEP de Sake, Kirotshe et Shasha

- Réhabilitation et extension des systèmes d'approvisionnement en eau existants, incluant la protection et l'aménagement des captages de sources avec construction de chambres de collecte en béton armé destinées à l'alimentation des réseaux de distribution.
- Construction et extension d'environ 25 km de réseau de distribution en conduites PVC, HDPE et acier, avec des diamètres compris entre 50 mm et 100 mm, y compris accessoires et ouvrages connexes.
- Construction d'ouvrages de stockage en béton armé comprenant :
 - Des réservoirs de capacité intermédiaire n'excédant pas 100 m³, destinés à la régulation locale ;
 - Des réservoirs d'eau d'au moins 200 m³ pour le stockage et la sécurisation de l'alimentation des réseaux.
- Construction et réhabilitation de plus de 20 bornes fontaines publiques de type kiosque, équipées de compteurs et raccordées aux nouveaux réseaux ainsi qu'aux réseaux existants.
- Fourniture d'outils et d'équipements d'exploitation et de maintenance aux opérateurs d'eau afin d'assurer la pérennité, la performance et la gestion efficace des systèmes réhabilités et nouvellement construits.

(ii) Travaux prévus sur les AEP de Bweremana, Bishange et Minova

- Réhabilitation et extension des systèmes d'approvisionnement en eau existants, comprenant l'aménagement et la protection des captages de sources avec construction de chambres de collecte en béton armé destinées à l'alimentation des réseaux de distribution.
- Construction et extension de plus de 25 km de réseau de distribution en conduites HDPE, avec des diamètres compris entre 50 mm et 150 mm, y compris les accessoires et ouvrages connexes nécessaires au bon fonctionnement du système.
- Construction d'ouvrages de stockage en béton armé incluant :
 - Des réservoirs d'eau secondaires de capacité inférieure ou égale à 100 m³ pour la régulation du réseau d'eau ;
 - Des réservoirs d'eau principaux d'une capacité minimale de 200 m³ destinés à sécuriser l'alimentation des réseaux.

- Construction et réhabilitation de plus de 20 bornes fontaines publiques de type kiosque, équipées de compteurs et raccordées aux réseaux nouvellement construits ou réhabilités.
- Fourniture d'outils et d'équipements d'exploitation et de maintenance aux opérateurs d'eau afin de garantir une gestion durable et une performance améliorée des systèmes mis en place.

2. Instructions relatives à l'appel d'offres

2.1 Calendrier

Voici le calendrier de la procédure d'appel d'offres de présélection ; toutes les dates sont susceptibles d'être modifiées.

Activité	Date
Publication de l'appel à préqualification	23 février 2026
Date limite pour les entreprises de soumissions des questions par rapport à l'appel à préqualification	6 mars 2026, à 16h00 (heure de Goma)
Une réunion d'information (séance des questions-réponses) préalable au dépôt des offres, qui se tiendra en ligne, est prévue. Les entreprises intéressées sont priées d'envoyer leurs coordonnées au drc-tender-questions@mercycorps.org (nom de l'entreprise et adresse électronique professionnelle) avant le 6 mars 2026 afin de recevoir l'invitation.	11 mars 2026, à 11h (heure de Goma)
Date limite pour la soumission des offres	19 mars 2026, à 16h00 (heure de Goma)
Annonce des fournisseurs préqualifiés	Avril/Mai 2026

2.2 Exigences en matière de soumission et format

Mercy Corps acceptera les soumissions sous forme électronique ou papier selon les modalités suivantes :

Date limite : 19 mars 2026

Heure : 16h00 (heure de Goma)

Envoi par courrier électronique à : drctendersubmissions@mercycorps.org.

OU

Dépôt en version papier dans la boîte prévue à cet effet : La copie papier de la manifestation d'intérêt (AMI) doit être déposée dans la boîte d'offres de Mercy Corps à l'adresse du bureau située

au n° 21 avenue Bounganelier, Q. Les Volcans, Goma, Kivu du Nord, République démocratique du Congo.

Note : la soumission électronique est préférable/recommandée. L'objet de l'email pour la soumission électronique sera **MC DRC 001 2026 AP – SAKE & BWEREMANA**. La même mention sera utilisée pour identifier les enveloppes des soumissions physiques/papiers.

La déclaration de qualification doit respecter les exigences et le format décrits dans le présent appel à préqualification. Toutes les copies électroniques doivent être soumises au format Adobe Acrobat (.pdf). Tous les documents doivent être rédigés en français ou en anglais. Toute autre information doit être présentée dans un format lisible. Toutes les signatures doivent être accompagnées d'un nom, d'une fonction et d'une date en caractères d'imprimerie.

Toute déclaration de qualification qui ne respecte pas la date limite sera rejetée d'office.

2.3 Clarifications

Les demandes d'éclaircissements concernant la présente procédure de préqualification doivent être envoyées à drc-tender-questions@mercy Corps.org au plus tard le **6 mars 2026, à 16h00 (heure de Goma)**.

Toutes les réponses aux questions reçues seront consolidées et partagées aux soumissionnaires au plus tard le **11 mars 2026, à 16h00 (heure de Goma)**.

Il sera tenu une conférence ou session d'information/questions-réponses non obligatoire avec les entreprises, programmée par Mercy Corps pour donner plus de détails sur le projet ainsi que clarifier les questions des soumissionnaires intéressés par la participation. Les courriels partagés avec Mercy Corps pour les demandes d'éclaircissements seront utilisés pour inviter tous les participants à la conférence de pré-soumission/séance des questions-réponses. Cette cérémonie aura lieu à la date mentionnée dans le point 2.1 ci-dessus.

2.4 Acceptation de l'offre sélectionnée

Les documents soumis par les fournisseurs seront vérifiés par Mercy Corps et évalués selon les critères établis. Les fournisseurs bénéficieront du statut de « préqualifié » pour une période de deux ans pour ces travaux et tous les autres travaux semblables.

Seules les entreprises techniquement évaluées et présélectionnées (entrepreneurs préqualifiés) seront invitées à soumettre des propositions financières conformément à la procédure et aux conditions d'appel d'offres de Mercy Corps. Mercy Corps ne s'engage pas contractuellement envers les soumissionnaires dont les candidatures sont acceptées. Les soumissionnaires préqualifiés seront informés par e-mail des résultats du processus de préqualification et d'évaluation technique, à l'adresse de contact fournie.

2.5 Performances passées

Les performances passées seront dûment prises en compte dans le cadre de la procédure de préqualification. Les contrats antérieurs qui satisfont les exigences de la présente préqualification seront pris en considération.

3. Critères d'éligibilité et exigences en matière de soumission

3.1 Éligibilité des fournisseurs

Pour être éligible, le soumissionnaire doit :

1. Être légalement enregistré et juridiquement habilité à exercer le commerce en République Démocratique du Congo ou dans son pays d'établissement.
2. Être à jour vis-à-vis de l'administration fiscale congolaise (disposer d'un NIF) ou dans son pays d'établissement.
3. Être enregistré au fisc et en règle avec le paiement des impôts en RDC ou dans son pays d'établissement.
4. Disposer d'un compte bancaire au nom du soumissionnaire dans une banque régulièrement enregistrée et domiciliée en République Démocratique du Congo ou dans son pays d'établissement.

Les documents suivants doivent être fournis pour soutenir ces critères d'éligibilité :

- Copie de la Notification de l'identification fiscale (NIF)
- Copie de l'enregistrement au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et du numéro d'identification nationale (Id. Nat)
- Attestation de la situation fiscale ou quitus fiscale en cours de validité ou preuve des impôts professionnel et exceptionnel sur les rémunérations datant de moins de 3 mois
- Preuve d'assujettissement ou de paiement de la TVA : déclaration de la TVA auprès de l'autorité compétente ou preuve de paiement mensuel (datant de moins de trois mois)
- Preuve d'affiliation à la sécurité sociale (CNSS ou équivalent) – preuve de paiement des cotisations à la sécurité sociale (CNSS ou équivalent)
- Certificat d'agrément en BTP ou équivalent

Ne peuvent soumettre d'offre et seront considérés comme inéligibles les fournisseurs qui :

- Ne sont pas des entreprises légalement enregistrées ;
- Sont en faillite ou en train de faire faillite ;
- Ont été condamnés pour des activités illégales, des faits de corruption et/ou une conduite non professionnelle ;
- Ont commis une faute professionnelle grave ;
- N'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations sociales et des impôts ;
- Se sont rendus coupables de fausses déclarations graves en fournissant des renseignements ;

- Ne sont pas en conformité avec la politique de Mercy Corps en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption ;
- Figurent sur une liste de parties sanctionnées, ou exclues ou disqualifiées de la participation à cette transaction, par : le gouvernement des États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne, les Nations Unies, d'autres gouvernements nationaux ou des organisations internationales publiques.

Des critères d'éligibilité supplémentaires sont énoncés, le cas échéant, à la section 3.2 du présent dossier de préqualification.

3.2 Déclaration de Mercy Corps en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Mercy Corps interdit strictement :

- Toute forme de pot-de-vin ou de dessous-de-table en rapport avec ses activités

Cette interdiction inclut toute demande émanant d'un employé, d'un consultant ou d'un agent de Mercy Corps visant à obtenir quelque bien de valeur ou somme d'argent de la part d'une entreprise ou d'un individu en échange d'une décision ou de l'absence de décision de sa part au sujet de l'attribution d'un contrat ou du contrat une fois attribué. Elle s'applique également à toute offre émanant d'une entreprise ou d'un particulier et visant à offrir quelque bien de valeur ou somme d'argent à un employé, un consultant ou un agent de Mercy Corps en échange d'une décision ou de l'absence de décision de sa part au sujet de l'attribution d'un contrat ou du contrat une fois attribué.

- Conflits d'intérêts dans l'attribution ou la gestion de contrats

Si une entreprise est détenue, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, par un employé de Mercy Corps ou par une personne apparentée à un employé de Mercy Corps, l'entreprise doit veiller à ce que ce lien soit divulgué par les deux parties dans le cadre de la soumission de l'offre ou préalablement à celle-ci.

- Partage ou obtention d'informations confidentielles

Mercy Corps interdit à ses employés de partager, et aux fournisseurs d'obtenir, des informations confidentielles relatives à cette sollicitation, y compris des informations concernant les prix estimatifs de Mercy Corps, les soumissionnaires concurrents ou les offres concurrentes, etc. Toute information communiquée à un soumissionnaire doit être communiquée à tous les autres soumissionnaires.

- Collusion entre fournisseurs

Mercy Corps exige une concurrence loyale et ouverte pour la présente sollicitation. Deux (ou plusieurs) sociétés soumettant des déclarations de qualification ne peuvent être détenues ou contrôlées par le(s) même(s) individu(s). Les entreprises qui soumettent des offres ne peuvent rendre public leurs prix ou d'autres informations relatives à l'offre, ni prendre d'autres mesures visant à déterminer à l'avance quelle entreprise remportera l'appel d'offres et quel prix sera payé.

Les violations de ces interdictions, ainsi que toutes les preuves de ces violations, doivent être signalées à l'adresse suivante :

integrityhotline@mercycorps.org

Mercy Corps conduira une enquête approfondie sur ces allégations et prendra les mesures qui s'imposent. Toute entreprise ou personne qui adopte l'un des comportements interdits susmentionnés verra ses actes signalés aux autorités compétentes, fera l'objet d'une enquête approfondie, verra son offre rejetée et/ou son contrat résilié, et ne sera plus éligible à soumettre des offres pour de futurs contrats avec Mercy Corps. Les employés qui se livrent à de tels agissements seront licenciés.

Les violations seront également signalées aux bailleurs de Mercy Corps, qui peuvent également décider d'enquêter et d'exclure ou de suspendre les entreprises et leurs propriétaires de tout contrat qu'ils financent en partie, qu'il s'agisse d'un contrat avec Mercy Corps ou toute autre entité.

3.3 Certification en matière de terrorisme

Mercy Corps a pour politique de se conformer aux principes humanitaires et aux lois et règlements des États-Unis, de l'Union européenne, des Nations Unies, du Royaume-Uni, des pays d'accueil et d'autres bailleurs concernés en ce qui concerne les transactions avec des personnes ou des entités responsables de fraude, de gaspillage, d'abus, de trafic d'êtres humains.

3.4 Contenu

La déclaration de qualification ne doit contenir que les sections énumérées ci-dessous, séparées par des intercalaires, et doit répondre pleinement à toutes les exigences de l'appel à préqualification. Voir ci-dessous les sections requises et le nombre de pages. Les formulaires de demande de préqualification qui ne sont pas entièrement remplis et soumis de la manière prescrite ne seront pas pris en considération. Tous les documents inclus dans la proposition doivent être rédigés en anglais et être indélébiles.

3.5 Exigences supplémentaires

3.5.1 Résumé - Lettre d'accompagnement (1 page maximum) :

Soumettre un résumé narratif permettant aux examinateurs d'avoir une idée globale de la façon dont l'entreprise comprend les spécifications et de sa capacité à atteindre les objectifs spécifiques énoncés pour les travaux de construction. L'objectif du résumé est de présenter brièvement les capacités générales de l'entreprise, son expérience et les raisons pour lesquelles elle souhaite se préqualifier.

3.5.4 Formulaires

Remplir et soumettre les documents/justificatifs requis à la section 5.

4. Critères d'évaluation

4.1 Confidentialité

Les informations relatives aux fournisseurs, à leur évaluation et à leurs résultats ne doivent pas être communiquées aux autres fournisseurs ou à toute autre personne qui n'est pas officiellement concernée par la procédure de préqualification jusqu'à ce que tous les fournisseurs soient informés des résultats de la procédure.

4.2 Evaluation préliminaire et administrative de l'offre (exigences obligatoires)

Mercy Corps utilisera les critères et exigences définis dans le tableau ci-dessous. Mercy Corps se réserve le droit d'ignorer certains écarts minimes par rapport aux critères de qualification s'ils n'affectent pas matériellement la capacité technique et les ressources financières d'un fournisseur.

La déclaration de qualification doit être conforme aux critères établis dans le présent appel à préqualification. Chaque élément de la déclaration de qualification décrit à la section 3 sera évalué afin de déterminer s'il répond aux critères minimaux. Les éléments de la déclaration de qualification qui ne sont pas conformes aux exigences de l'appel à préqualification (telles que, mais sans s'y limiter, les qualifications minimales, le nombre de pages et le contenu) peuvent entraîner la disqualification de la candidature. Le fournisseur doit recevoir une note minimum pour tous les critères.

N°	Exigence	Critères minimaux	Évaluation
1	Entreprise éligible	Le fournisseur est éligible conformément au point 3.1.	Oui/Non
2	Expérience de l'entreprise	Les informations fournies dans le Formulaire 2 – Expérience de projets doivent démontrer une expérience pertinente dans l'exécution de travaux similaires, atteignant le seuil minimal requis.	Oui/Non
3	Capacité financière	L'entreprise doit démontrer sa capacité financière suffisante, incluant la possibilité d'obtenir une garantie de bonne exécution lorsque requise pour les contrats de travaux.	Oui/Non

(EXIGENCES DE PRÉQUALIFICATION)

Tous les fournisseurs **doivent** soumettre les éléments suivants :

1. Résumé/Profil de l'entreprise (maximum 1 page), conformément à la section 3.5.1.

2. Présentation de l'entreprise incluant historique et performances passées, limitée à cinq (5) pages maximums, conformément aux instructions du dossier.
3. Formulaire 1 – Fiche d'information du fournisseur, dûment complétée et signée.
4. Formulaire 2 – Expérience de projets, présentant les références pertinentes de travaux similaires exécutés.
5. Preuve d'enregistrement légal de l'entreprise dans son pays d'opération ou dans la juridiction concernée.
6. Preuve d'immatriculation fiscale valide et attestation de conformité réglementaire lorsque applicable.
7. Auto-certification d'éligibilité du fournisseur, incluant la soumission du formulaire requis relatif aux informations du fournisseur.

4.3 Evaluation technique des offres

Mercy Corps utilisera les critères et exigences techniques énoncés ci-dessous. Mercy Corps se réserve le droit de renoncer à de légères déviations par rapport aux critères de qualification si elles n'affectent pas de manière significative les capacités techniques et les ressources financières d'un candidat. Le soumissionnaire devra élaborer et présenter une proposition technique pour la mise en œuvre des travaux prévus pour Sake et Bweremana.

Tous les candidats éligibles seront classés suivant leur évaluation technique selon les critères suivants. Seul un score technique à partir de 60 % sera considéré comme acceptable.

(i) **Expérience spécifique de l'entreprise dans le secteur des AEP : 40 points**

Guide d'évaluation pour le critère 1 :

- a. Le soumissionnaire devra fournir des documents attestant de son expertise dans des travaux similaires. Ces documents doivent inclure des copies de contrats précisant le titre et la description du projet, les lieux d'exécution, la durée du projet, les dates de début et de fin, la valeur du contrat et le nom du client avec les contacts.
- b. Preuve de performance – Le soumissionnaire doit fournir des documents justificatifs, des références/témoignages (lettres de recommandation ou certificats d'achèvement de travaux antérieurs) attestant de la bonne exécution de travaux similaires. Des travaux similaires incluent la construction et l'aménagement de captages des sources d'eau, de structures hydrauliques, de systèmes d'approvisionnement en eau par gravité et pompage, et lorsque possible, la mise en œuvre d'installations électromécaniques pour l'approvisionnement en eau.
- c. Indicateurs de performance - Tout résultat quantifiable issu des missions précédentes, tels que des économies de coûts, des améliorations d'efficacité ou des impacts opérationnels, sera un atout supplémentaire lors de l'évaluation.

(ii) **Adéquation et qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés en réponse aux termes de référence (TdR) : 30 Points**

Notes à l'entreprise : *Mercy Corps évaluera si la méthodologie proposée est claire, respecte le périmètre des travaux souhaité, si le plan de travail est réaliste et réalisable pour ces travaux, et si la composition globale de l'équipe est équilibrée et dispose de compétences appropriées.*

a) Approche technique et méthodologie [20 points]

Les méthodes, les machines à utiliser, les essais/tests requis, les rôles et responsabilités, l'implication de la communauté, etc., doivent être clairement définis pour garantir le succès du travail. La soumission doit également inclure une méthodologie liée à la sécurité, à l'environnement et aux garanties sociales. Les critères d'évaluation comprendront les éléments suivants :

- i. Décrire le processus de mise en œuvre pour chaque composante de construction des travaux proposés.
- ii. Inclure des solutions innovantes ou efficaces, adaptées aux objectifs du travail.
- iii. Outils et techniques : Spécifiez les outils, technologies ou cadres qui seront utilisés pour la mise en œuvre.
- iv. L'entrepreneur doit démontrer l'évidence de propriété des équipements et des machines disponibles pertinentes pour réaliser de tels travaux. La machinerie requise doit inclure des véhicules, machine de soudage des tuyaux PEHD par fusion miroir et/ou électrocution, des bétonnières, des générateurs, moto-soudeuses, des stations totales et GPS différentiels, des niveaux à lunettes, des vibrateurs, des marteau-piqueurs, compacteurs etc. Toutes ces machines doivent être en bon état de fonctionnement.
- v. Durabilité et impact : Mettez en avant comment la méthodologie garantit des résultats durables et des bénéfiques à long terme.
- vi. Approche santé, sécurité et environnement (SSE)

Le soumissionnaire doit fournir une politique ou une déclaration écrite de la SSE, conformément aux meilleures pratiques internationales et aux exigences des ONG internationales ; Cette police doit couvrir, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- a. Prévention des accidents et des maladies professionnelles ;
- b. Gestion des risques sur les chantiers ;
- c. Mesures concrètes pour atténuer les risques de violence basée sur le genre, la prévention et abus et exploitation sexuelle (VBG et PSEA) ;
- d. La protection de l'environnement ;
- e. Équipement de protection ;
- f. Gestion des urgences ;
- g. Signalisation sur les chantiers ;
- h. Premiers secours ;
- i. Prévention des risques naturels (chaleur, serpents) et des dangers liés au travail (en hauteur, électricité, démolition) ;
- j. Sensibilisation et formation du personnel ;
- k. Les procédures de recrutement locales et/ou régionales ;

- I. Respect des communautés locales et de la gestion des plaintes,
- m. Un suivi SSE doit être assuré tout au long du projet afin de garantir la conformité et l'amélioration continue des pratiques afin d'assurer l'atténuation des incidents majeurs, la conformité environnementale et l'acceptation sociale du projet.

b) Plan de travail [5 points]

- i. **Détails des activités** : Fournir un plan de travail détaillé identifiant les principales activités nécessaires à la réalisation des activités détaillées dans l'appel à préqualification, avec une durée prévue du projet de 9 mois. Ce plan devrait considérer tous les sites séparément/indépendamment et que les travaux s'exécutent en parallèle sur tous les sites.
- ii. **Chronologie** :
 - a. Présentez un diagramme de Gantt ou une chronologie des activités qui montre les jalons, les livrables et les échéances.
 - b. Assurez-vous que le calendrier est réaliste et conforme à l'appel
- iii. **Allocation des ressources** : Indiquez comment les ressources (humaines, financières et matérielles) seront allouées à chaque activité.

c) Mise en œuvre du projet Structure organisationnelle, rôles et responsabilités clairs [5 points]

- a) Associer l'équipe proposée à des activités, tâches et résultats spécifiques.
- b) **Cadre de collaboration** : Décrivez comment l'équipe interagira en interne et avec le client, c'est-à-dire décrire la structure organisationnelle de votre équipe pour le projet.

(iii) Qualifications et compétences des experts clés pour la mission : 30 points

Compétences techniques en ressources humaines. Le tableau ci-dessous présente les qualifications minimales que Mercy Corps considère acceptables pour ce projet. Les experts des soumissionnaires sont encouragés à posséder des qualifications supérieures. En soumission, il y aura :

1. Tous les membres du personnel soumettront un curriculum vitae mis à jour.
2. Tous les membres du personnel doivent soumettre leurs diplômes académiques (licences et/ou autres diplômes d'universités reconnues) ainsi que des certificats de qualification professionnelle, par exemple des licences pour exercer en tant qu'ingénieur, les enregistrements auprès d'organismes professionnels et toute autre certification pertinente afin de renforcer leur candidature.
3. Un expert proposé ne peut être inclus que dans une seule offre. Si un expert est proposé dans plusieurs offres, le comité d'évaluation peut les annuler ou décider, selon les modalités choisies, de poursuivre la procédure.

Poste	Qualification	Expérience	Score maximal
Chef de projet (ingénieur civil)	Diplôme universitaire en génie civil ou construction,	Minimum 7 ans d'expérience professionnelle en planification et construction, lecture et validation de plans, contrôle qualité et gestion de site sur des projets d'approvisionnement en eau, réservoirs en béton armé et structures hydrauliques.	10
Superviseur de site	Diplôme universitaire en génie civil, BPT ou équivalent	Minimum 5 ans d'expérience en supervision quotidienne des travaux, contrôle de la quantité et de la qualité, rapports quotidiens, gestion d'équipe, conformité SSE sur les sites d'approvisionnement en eau potable (collecte, stockage, distribution, réservoirs, bornes fontaines)	5
Ingénieur topographe	Diplôme universitaire en topographie, géomatique ou équivalent	Minimum 5 ans d'expérience en relevés topographiques, en agencement, contrôle géométrique, maîtrise du GPS différentiel et de la station totale sur des infrastructures hydrauliques, projets routiers ou installation de conduites.	5
Expert en évaluations d'impact environnemental et social.	Diplôme universitaire en environnement, sciences sociales et développement rural ou équivalent	Minimum 4 ans d'expérience en surveillance environnementale et sociale, mise en œuvre des PGES, maîtrise des normes E&S, gestion des risques sociaux, consultations communautaires, reporting E&S, gestion des plaintes et conformité aux exigences des principaux bailleurs internationaux	5
Plombier	Certificat de l'institution concernée	Minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans des domaines similaires.	5

- La période de mise en œuvre du projet sera communiquée au stade de la proposition financière mais estimée à 9 mois de mise en œuvre. Par conséquent, l'entrepreneur doit soumettre une proposition technique pour les travaux proposés dans le cadre de cet Appel à préqualification pour l'évaluation. L'évaluation sera effectuée comme indiqué à la section 4 ci-dessus. Les entreprises retenues après la préqualification seront invitées ultérieurement à soumettre leurs propositions financières.

- Aucune proposition financière n'est requise à ce stade.

N.B :

Bien qu'il s'agisse d'un appel à préqualification, il est également combiné à une évaluation technique de l'éligibilité des soumissionnaires à entreprendre de tels travaux et des travaux similaires. Une fois les études techniques de conception détaillées terminées (actuellement en cours), seule la demande de proposition financière suivra pour examiner une attribution ultérieure du marché. À l'étape de la demande de proposition financière (DPF), d'autres

détails techniques incluant la précision de l'étendue exacte des travaux, la période de construction, les spécifications de conception/techniques des travaux, le devis quantitatifs et estimatifs (BoQ), les dessins/plans de construction et toute autre exigence technique seront partagés uniquement avec les soumissionnaires préqualifiés.

À noter :

- a) La phase de demande de proposition financière devrait avoir lieu vers **mai/juin 2026**.
- b) Les travaux de construction peuvent être implémentés comme **UN SEUL PROJET** ou répartis en différents **LOTS/PACKQUETS** comme cela sera décidé lors de la phase de conception. Cela sera bien présenté à l'étape de la Demande de Proposition Financière (DPF).

4.4 Etape de diligence raisonnable :

Les entrepreneurs qui réussissent l'évaluation technique devront suivre les étapes de vérification préalable ou diligence raisonnable supplémentaire :

Étape de diligence raisonnable	Base d'évaluation
Entretiens et visites de bureaux et de cours	Passage requis
Vérification des références internes et externes (clients actuels ou passés)	
Inéligibilité et vérification de la conformité	
Vérification de l'esclavage moderne	
Stabilité financière de l'entreprise : L'entreprise doit soumettre les états financiers des 2 derniers exercices financiers sous forme électronique par e-mail.	

5. Formulaires

Formulaire 1 - Fiche de renseignement du fournisseur

Les renseignements fournis seront utilisés pour évaluer l'éligibilité de l'entreprise à un contrat avec Mercy Corps.

Veillez remplir tous les champs.

Renseignements sur le fournisseur

Nom de l'entreprise	
Tout autre nom sous lequel l'entreprise opère (acronymes, abréviations, alias)	
Anciens noms de l'entreprise	
Adresse	
Site Internet	
Numéros de téléphone/fax	Téléphone : Fax :
Contact principal	Nom : Numéro de téléphone : Courrier électronique :
Nombre d'employés	
Nombre de sites	
Valeur moyenne des équipements et matériaux disponibles (USD)	

Entreprise publique (oui/non)	
Nom des membres du conseil d'administration, le cas échéant	
Nom(s) du (des) propriétaire(s) de l'entreprise	
Sociétés mères, le cas échéant	
Filiales ou sociétés affiliées, le cas échéant	

Références

Nom du client :	<u>Nom du contact, téléphone, courrier électronique :</u>
Nom du client :	<u>Nom du contact, téléphone, courrier électronique :</u>
Nom du client :	<u>Nom du contact, téléphone, courrier électronique :</u>

Auto-certification d'éligibilité du fournisseur

L'entreprise certifie que :

Elle, ses affiliés et filiales, ses propriétaires, agents, directeurs et employés clés (à sa connaissance) ne font pas l'objet de sanctions gouvernementales, n'ont pas été désignés par un gouvernement comme un fournisseur défaillant, ne font pas l'objet de règles ou d'interdictions de la part d'un bailleur, et ne tombent pas sous le coup d'une législation interdisant les transactions avec elle/eux. Elle ne fait pas l'objet d'une enquête gouvernementale de la part d'un bailleur pour mauvaise conduite à l'égard d'un autre bénéficiaire des fonds de ce bailleur.

1. Elle, ses sociétés affiliées et filiales, ses propriétaires, ses agents, ses directeurs et ses employés clés ne se sont pas livrés et ne se livrent pas à une forme quelconque de terrorisme ou d'attaques contre des civils et ne fournissent aucune forme de soutien matériel ou de ressources financières à des individus ou à des organisations qui se livrent à une forme quelconque de terrorisme ou d'attaques délibérées contre des civils.
2. Elle, ses sociétés affiliées et filiales, ses propriétaires, ses agents, ses directeurs et ses employés clés n'ont pas pris part et ne prennent pas part à la fabrication, le transport, la vente ou la distribution d'armes ou de stupéfiants.
3. Elle n'est pas en défaut de tout accord de crédit significatif, en faillite ou en liquidation, n'est pas placée en redressement judiciaire, n'a pas établi d'accords avec des créiteurs, n'a pas cessé ses activités commerciales, ne fait pas l'objet d'une procédure en la matière, ou ne se trouve pas dans toute autre situation analogue résultant d'une procédure de même nature au titre des législations et des réglementations nationales.
4. Elle n'a pas été déclarée en défaut d'exécution d'un contrat important par une instance juridique au cours des deux dernières années.
5. Elle paie ses impôts en temps voulu et ne fait actuellement l'objet d'aucune enquête ou procédure liée à des arriérés d'impôts.
6. Elle fournit une assurance contre les accidents du travail à ses employés conformément aux lois des pays où elle opère.
7. Elle s'acquitte des charges sociales conformément à la législation des pays où elle opère.
8. Elle, ses propriétaires, ses agents et ses directeurs n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour un délit relatif à la moralité professionnelle et n'ont pas commis de faute professionnelle grave.
9. Elle, ses affiliés et filiales, ses propriétaires, agents, directeurs et employés clés n'ont pas fait l'objet d'une enquête criminelle ou d'un jugement pour fraude, corruption, trafic d'êtres humains, espionnage, transport ou trafic d'armes, exploitation ou abus sexuels, implication dans une organisation criminelle ou toute autre activité criminelle.
10. Elle traite ses employés avec dignité et respect et garantit des normes de fonctionnement sociales, notamment : conditions de travail et droits sociaux (éviter le travail des enfants, la servitude, le travail forcé, la traite ou l'exploitation des êtres humains) ; garantie de conditions de travail sûres et raisonnables ; liberté d'association ; absence d'exploitation, d'abus et de discrimination ; protection des droits sociaux fondamentaux de ses employés et des bénéficiaires de Mercy Corps.
11. À sa connaissance, aucun employé, agent, consultant ou autre partie liée à Mercy Corps n'a d'intérêts financiers dans les activités commerciales de la société, et aucun employé

de Mercy Corps n'est lié à un propriétaire, un agent, un directeur ou un employé de la société et, si tel est le cas, la société veillera à informer Mercy Corps de cette relation et n'en fera pas usage pour exercer une influence inappropriée. La découverte d'un conflit d'intérêts non divulgué entraînera la révocation immédiate du statut de préqualification de l'entreprise et l'interdiction pour l'entreprise de participer à de futures passations de marché de Mercy Corps.

12. Elle comprend que le fait de tenter ou d'accepter de fournir quelque bien de valeur à un employé, agent ou représentant de Mercy Corps dans le but d'encourager cette personne à lui attribuer un contrat ou à prendre ou ne pas prendre une mesure liée à un contrat entraînera la résiliation immédiate de tout accord. L'entreprise certifie qu'elle ne se livre pas à de tels agissements.
13. Elle comprend que Mercy Corps recherche une concurrence loyale et ouverte et le prix le plus juste possible et que toute tentative de sa part d'entraver une concurrence loyale et ouverte, notamment en collaborant avec d'autres soumissionnaires pour fixer les prix, en cherchant à éliminer la concurrence, en cherchant à obtenir des informations confidentielles de Mercy Corps ou d'autres soumissionnaires, en utilisant plusieurs sociétés liées ou contrôlées pour simuler une situation concurrentielle, ou toute autre activité similaire, entraînera la résiliation de tout accord. L'entreprise certifie qu'elle ne se livre pas à de tels agissements.
14. Elle comprend que Mercy Corps interdit à ses partenaires ou fournisseurs de corrompre des fonctionnaires et certifie qu'elle ne le fait pas.
15. Elle n'exerce pas d'activité sous d'autres noms ou pseudonymes qui n'ont pas été déclarés à Mercy Corps.

Si l'entreprise ne peut certifier l'un des éléments ci-dessus, elle doit en expliquer les raisons. Mercy Corps peut tenir compte des circonstances individuelles dans certaines situations. Cependant, toute fausse certification peut être un motif de disqualification immédiate et de résiliation de tout accord futur.

En signant la fiche de renseignements du fournisseur, vous certifiez que votre entreprise est habilitée à fournir des biens et des services à des organisations financées par d'importants bailleurs et que toutes les déclarations ci-dessus sont exactes et factuelles.

Nom de l'entreprise :

Nom du représentant :

Fonction :

Signature :

Date :

Formulaire 2 - Expérience de l'entreprise

Période	Identification du contrat - Projet Fournir des données et des contacts pour 4 projets ou plus
[Mois/année - mois/année]	<p>Nom du contrat : <i>[insérer le nom complet]</i></p> <p>Brève description des travaux effectués par le fournisseur :</p> <p><i>[Décrire brièvement les travaux effectués, y compris l'emplacement, le type et la taille des installations mises en place, l'interconnexion avec le réseau, la source des équipements/matériaux (importation ou achat dans le pays),]</i></p> <p>Montant du contrat : <i>[insérer le montant en USD]</i></p> <p>Nom de l'organisation : <i>[indiquer le nom complet]</i></p> <p><i>[Date de début et de fin du projet]</i></p> <p>Adresse : <i>[indiquer la rue/le numéro/la ville/le pays]</i></p>
[Mois/année - mois/année]	<p>Nom du contrat : <i>[insérer le nom complet]</i></p> <p>Brève description des travaux réalisés par le fournisseur : <i>[décrire brièvement les travaux effectués, y compris l'emplacement, le type et la taille des installations mises en place, l'interconnexion avec le réseau, la source des équipements/matériaux (importation ou achat dans le pays)]</i></p> <p>Montant du contrat : <i>[insérer le montant en USD]</i></p> <p>Nom de l'organisation : <i>[indiquer le nom complet]</i></p> <p><i>[Date de début et de fin du projet]</i></p> <p>Adresse : <i>[indiquer la rue/le numéro/la ville/le pays]</i></p>

<p><i>[Mois/année - mois/année]</i></p>	<p>Nom du contrat : <i>[insérer le nom complet]</i></p> <p>Brève description des travaux réalisés par le fournisseur : <i>[décrire brièvement les travaux effectués, y compris l'emplacement, le type et la taille des installations mises en place, l'interconnexion avec le réseau, la source des équipements/matériaux (importation ou achat dans le pays)]</i></p> <p>Montant du contrat : <i>[insérer le montant en USD]</i></p> <p>Nom de l'organisation : <i>[indiquer le nom complet]</i></p> <p><i>[Date de début et de fin du projet]</i></p> <p>Adresse : <i>[indiquer la rue/le numéro/la ville/le pays]</i></p>
<p><i>[mois/année - mois/année]</i></p>	<p>Nom du contrat : <i>[insérer le nom complet]</i></p> <p>Brève description des travaux réalisés par le fournisseur : <i>[décrire brièvement les travaux effectués, y compris l'emplacement, le type et la taille des installations mises en place, l'interconnexion avec le réseau, la source des équipements/matériaux (importation ou achat dans le pays)]</i></p> <p>Montant du contrat : <i>[insérer le montant en USD]</i></p> <p>Nom de l'organisation : <i>[indiquer le nom complet]</i></p> <p><i>[Date de début et de fin du projet]</i></p> <p>Adresse : <i>[indiquer la rue/le numéro/la ville/le pays]</i></p>
<p><i>[Mois/année - mois/année]</i></p>	<p>Nom du contrat : <i>[insérer le nom complet]</i></p> <p>Brève description des travaux réalisés par le</p> <p>Fournisseur : <i>[décrire brièvement les travaux effectués, y compris l'emplacement, le type et la taille des installations mises en place, l'interconnexion avec le réseau, la source des équipements/matériaux (importation ou achat dans le pays)]</i></p> <p>Montant du contrat : <i>[insérer le montant en USD,</i></p> <p>Nom de l'organisation : <i>[indiquer le nom complet]</i></p> <p><i>Date de début et de fin du projet</i></p> <p>Adresse : <i>[indiquer la rue/le numéro/la ville/le pays]</i></p>

